

Université Henri Poincaré - Nancy 1
Université Paul Verlaine-Metz

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION

A DELIVRER

LE DIPLOME DE

MASTER MENTION STAPS

I - FICHE RECAPITULATIVE

Université Henri Poincaré Nancy 1
Université Paul Verlaine-Metz

Nom du Domaine

- Arts, Lettres et Langues
 Sciences Humaines et Sociales
 Droit, Economie, Gestion
 Sciences, Technologies, Santé

Intitulé de la mention

- en français : **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**
- en anglais : **Sports & Physical Activities**

Intitulés des spécialités

Date d'ouverture souhaitée : septembre 2010

Composante (s) assurant :

- la responsabilité administrative de la formation : **UFR STAPS Université Henri Poincaré Nancy1**

- la responsabilité pédagogique de la formation : *Au niveau M1 et M2, la responsabilité pédagogique est assurée par les composantes d'accueil en liaison avec l'équipe de formation et l'équipe pédagogique de la mention.*

Composante(s) associée(s) :

Université Henri Poincaré Nancy 1

- ⇒ UFR STAPS
- ⇒ Institut Universitaire de Formation des Maîtres

Université Paul Verlaine-Metz

- ⇒ UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (département STAPS)

Autre(s) établissement(s) concerné(s) :

- Habilitation conjointe : **Université Henri Poincaré Nancy1 et Université Paul Verlaine-Metz.**
- Établissement en partenariat par convention (cf. III, 5) :

Nom - Prénom du Responsable de la mention : Bernard ANDRIEU

Grade : *Professeur des Universités à l'UHP*

Section CNU : 74

Téléphone : 03 83 68 29 00

Fax : 03 83 68 29 02

Email : *bernard.andrieu@staps.uhp-nancy.fr*

En cas d'habilitation conjointe, préciser les nom et prénom du correspondant des établissements partenaires.

Nom – Prénom du correspondant : *Benoît BOLMONT*

Correspondant de l'Université de Paul Verlaine-Metz

Grade : *Maitre de conférences (HDR en préparation)*

Section CNU : *74*

☎ : *03 87 37 86 71*

Fax : *03 87 37 86 03*

II – ELEMENTS DE BILAN

Partie à compléter dans le cas où la formation existait déjà précédemment

II-1 ELEMENTS STATISTIQUES

- **Effectifs et taux de réussite**

Le tableau suivant montre les effectifs et les taux de réussite pour la préparation au concours de recrutement externe des professeurs certifiés d'EPS de l'IUFM de Lorraine. Depuis 1991 par convention, la préparation aux concours de recrutement des enseignants du second degré est déléguée aux Universités de rattachement. Pour l'EPS, deux Universités sont en charge de la préparation au concours de recrutement externe des professeurs certifiés d'EPS, l'Université Paul Verlaine-Metz (département STAPS de l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées) et l'Université Henri Poincaré – Nancy 1 (UFR STAPS).

		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
postes		680	865	820	820	830	830	1060	1060	1050	1100	1150	1330	1330	780	800	400	400	400
effectifs	national	2574	2335	2429	2729	2959	3561	3962	4459	5512	6485	7200	7549	7867	8205	6577	6162	4589	4012
	IUFM lorraine	75	82	82	97	119	130	124	137	161	186	145	159	191	184	171	177	148	104
admissibles	national	1155	1346	1378	1360	1315	1373	1680	1914	1905	1870	2100	2441	2441	1651	1718	973	996	983
	IUFM lorraine	64	69	64	64	64	65	49	77	55	62	50	77	69	54	34	23	30	29
reçus	national	680	865	820	820	830	830	1060	1060	1050	1050	1150	1330	1330	780	800	400	400	400
	IUFM lorraine	46	46	51	48	45	44	37	58	31	37	38	55	39	35	19	11	13	21
admissibles/	national	44,87%	57,64%	56,73%	49,84%	44,44%	38,56%	42,40%	42,92%	34,56%	28,84%	29,17%	32,34%	31,03%	20,12%	26,12%	15,79%	21,70%	24,50%
	IUFM lorraine	85,33%	84,15%	78,05%	65,98%	53,78%	50,00%	39,52%	56,20%	34,16%	33,33%	34,48%	48,43%	36,13%	29,35%	19,88%	12,99%	20,27%	27,88%
présents	national	26,42%	37,04%	33,76%	30,05%	28,05%	23,31%	26,75%	23,77%	19,05%	16,19%	15,97%	17,62%	16,91%	9,51%	12,16%	6,49%	8,72%	9,97%
	IUFM lorraine	61,33%	56,10%	62,20%	49,48%	37,82%	33,85%	29,84%	42,34%	19,25%	19,89%	26,21%	34,59%	20,42%	19,02%	11,11%	6,21%	8,78%	20,19%
reçus/	national	58,87%	64,26%	59,51%	60,29%	63,12%	60,45%	63,10%	55,38%	55,12%	56,15%	54,76%	54,49%	54,49%	47,24%	46,57%	41,11%	40,16%	40,69%
	IUFM lorraine	71,88%	66,67%	79,69%	75,00%	70,31%	67,69%	75,51%	75,32%	56,36%	59,68%	76,00%	71,43%	56,52%	64,81%	55,88%	47,83%	43,33%	72,41%

Depuis la création de l'IUFM de Lorraine en 1991, les résultats montrent des taux de réussite au CAPEPS (rapport reçus/présents) supérieurs voire très supérieurs au taux national. Seules quatre années (1999, 2005, 2006 et 2007) présentent des taux légèrement inférieurs ou identiques au taux de réussite national.

- **Insertion professionnelle des diplômés**

L'Observatoire des Études des Diplômes et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants mis en place par l'Université Henri Poincaré, est en charge de l'établissement des indicateurs servant à suivre les parcours universitaires des étudiants et leur insertion dans la vie professionnelle.

http://www.uhp-nancy.fr/formation/insertion_professionnelle

Il est ainsi chargé du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés du Master STAPS.

- **Evaluation de la formation par les étudiants**

Bien que nous soyons dans le cadre d'une nouvelle formation, les enseignements du master STAPS seront évalués dans le cadre des modalités communes établies pour l'ensemble des formations de l'Université Henri Poincaré-Nancy1 (dossier en cours par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de l'UHP) et de l'Université Paul Verlaine-Metz.

III - DESCRIPTION DU PROJET

PREAMBULE

Si l'objectif premier de ce Master reste la formation des professeurs d'Education Physique et Sportive, sa vocation est aussi de rendre possible une relative émancipation de ces futurs enseignants, à l'égard du seul champ scolaire. Il s'agit en effet de leur permettre de penser et d'inscrire, si nécessaire, leur action, leur projet pédagogique dans un cadre élargi au territoire. Il convient donc, à ce propos, de les sensibiliser également aux actions concertées avec d'autres partenaires, institutionnels, et associatifs. A ce titre, ce diplôme qualifiant et professionnalisant articulera différents types de connaissances - scientifiques, institutionnelles, didactiques et professionnelles - indispensables à la conduite de ces différentes missions.

Si le taux de réussite actuel des formations lorraines au professorat d'EPS reste satisfaisant (20 %) eu égard au taux national (10 %), l'expertise acquise en matière d'éducation par les activités physiques et sportives, de même que les différentes types de connaissances évoqués précédemment, permettra aux diplômés non reçus au concours de recrutement d'enseignant d'EPS (CAPEPS et Agrégation d'EPS), une insertion professionnelle plus large : emplois dans les secteurs des collectivités territoriales, des fédérations sportives ou des entreprises, mais également dans le secteur de l'enseignement adapté (scolarisation des enfants en situation de handicap) et dans le secteur de l'activité physique adaptée.

Par ailleurs, et compte tenu de la situation géographique de la Lorraine, le master fournira la possibilité aux étudiants Luxembourgeois inscrits actuellement en Licence STAPS, d'accéder à un diplôme universitaire de niveau 1, obligatoire pour l'enseignement de l'EPS au Luxembourg. Sous certaines conditions, cette situation frontalière procure également des perspectives d'emplois pour tous diplômés.

Enfin, grâce à l'appui et à l'implication de laboratoires lorrains, ce master a pour vocation de préparer les futurs diplômés (étudiants ou professionnels en formation continue) au doctorat.

III-1 ORGANISATION GENERALE DE LA MENTION

Indiquer le nombre et les intitulés des spécialités regroupées dans la mention de Master.

Indiquer à l'aide d'un schéma l'organisation générale de la mention en veillant à faire apparaître les spécialités et les parcours.

• COMITE DE PILOTAGE ACADEMIQUE

Dans le cadre de la « mastérisation » de la formation des enseignants, les présidents des quatre Universités Lorraines ont décidé de confier à un groupe académique de pilotage, la mission de mettre en place un cahier des charges fixant les modalités de prise en compte des orientations de formation des maîtres. Ce cahier des charges a été décidé conjointement par les universités lorraines, et ceci pour l'ensemble des dispositifs universitaires envisagés.

Compte tenu des éléments issus de la campagne d'habilitation de diplômes de master pour les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, le cahier des charges académique fournit le cadre de fonctionnement suivant :

- ⇒ **volet disciplinaire** incluant les aspects didactique et épistémologique : entre 54 et 72 ECTS attribués ;
- ⇒ **volet connaissance du monde éducatif** : connaissance du monde éducatif et des publics dont préparation à la 2ème épreuve orale, 2 UE de 3 crédits en S9 et S10, soit 48h.
- ⇒ **volet stages et mémoire** : Expérience Professionnelle et analyse de pratique, 1 UE de 24h, 6 crédits en S7, stage obligatoire de pratique accompagnée de 3 semaines en continu en S7 1 UE de 24h, 6 crédits en S10, stage obligatoire en responsabilité (ou pratique accompagnée), forme probable : 9h sur 6 semaines en S10

La répartition de ces volets se fait sur l'ensemble des deux années de master.

- **PRINCIPES D'ORGANISATION GENERALE**

La mention s'appuie sur cinq grandes catégories d'Unités d'Enseignement :

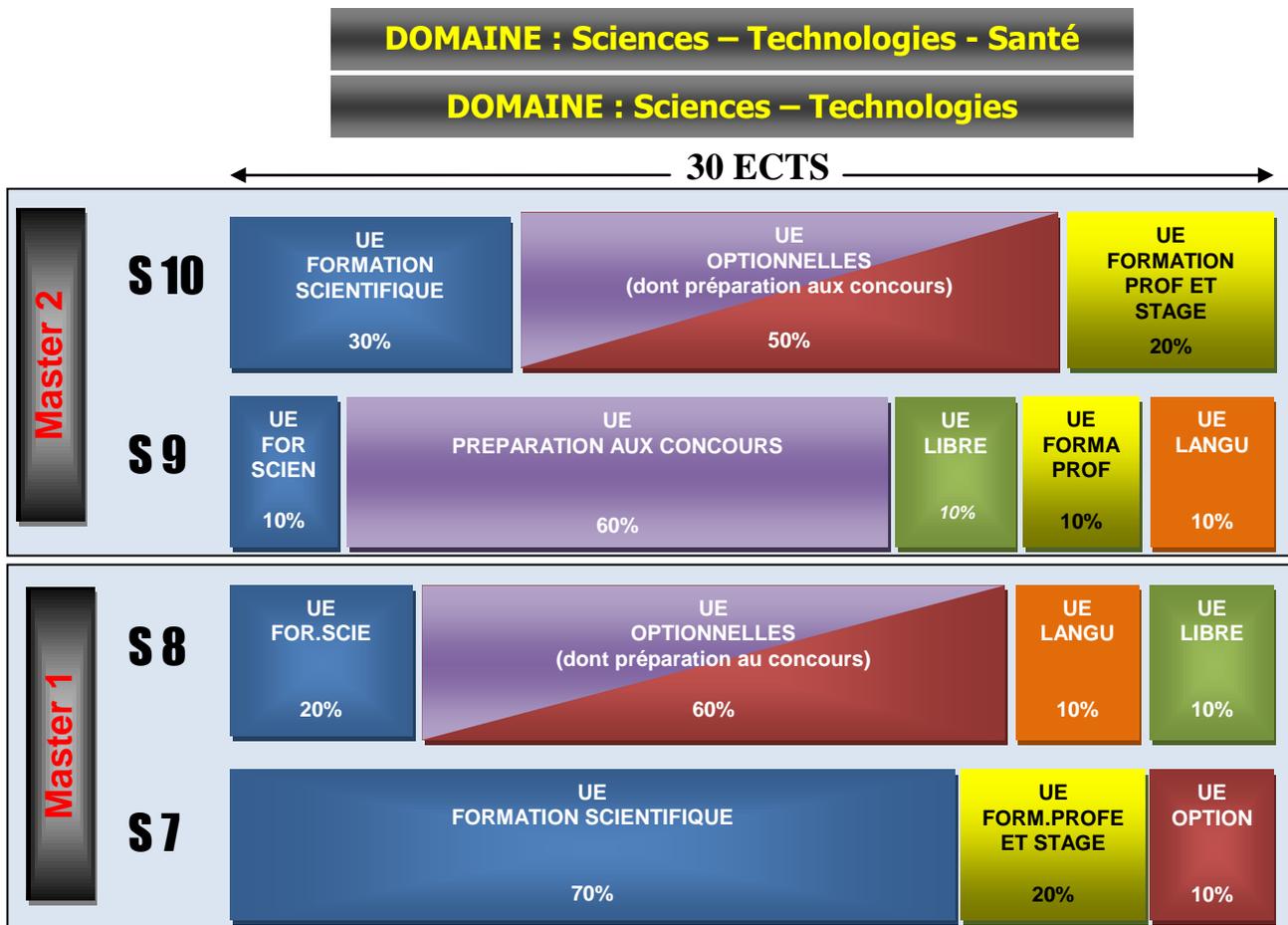
- ⇒ **Des UE de formation scientifique et recherche**, comprenant des contenus de culture scientifique disciplinaire, des contenus liés aux métiers de l'enseignement (didactiques, pédagogiques et épistémologiques), des contenus permettant la préparation des concours, une initiation à la recherche et des contenus liés à une formation en langues vivantes.
- ⇒ **Des UE de préparation aux concours**, permettant la préparation spécifique aux concours du CAPEPS et de l'Agrégation externe d'EPS (deuxième année du master). A noter que la préparation à ces concours prend également appui sur des UE optionnelles (cf infra).
- ⇒ **Des UE de formation professionnelle**, incluant la connaissance du monde éducatif et des publics et **des ateliers d'analyse de pratique** permettant l'accompagnement des stages ;
- ⇒ **Des UE optionnelles** conduisant à une plus grande polyvalence de formation en direction notamment de l'enseignement adapté. En particulier, les UE permettent aux étudiants non admissibles au CAPEPS de choisir une autre voie possible de professionnalisation. Ces UE sont aussi à destination d'un public en formation continue et offrent une adaptation plus personnalisée des contenus du master. Enfin, certaines de ces UE sont également le support à la préparation des épreuves d'admission des concours de recrutement d'enseignants d'EPS (CAPEPS et Agrégation externe).
- ⇒ **Des UE dites « libres »** choisies soit dans le secteur de l'enseignement du premier degré, soit dans le cadre d'autres parcours de master proche en termes de thématique (Sciences de l'éducation ou spécialités STAPS d'autres masters).

Ces deux dernières catégories d'UE sont le support de contenus donnant la possibilité à l'étudiant d'acquérir des compétences complémentaires pour une réorientation éventuelle en cours ou à l'issue de la formation (passerelles). Enfin, les UE de formation professionnelle liées à la connaissance du système éducatif sont communes à l'ensemble des formations lorraines aux métiers de l'enseignement du second degré.

- **STRUCTURE GLOBALE**

Domaines : Sciences – Technologies - Santé (Université Henri Poincaré) et Sciences - Technologies (Université Paul Verlaine-Metz)

Mention : STAPS



Les pourcentages représentent la part d'ECTS attribuée à chaque type d'UE en fonction du nombre total d'ECTS par semestre (30 ECTS).

III-2 ORGANISATION DES ETUDES

L'organisation des études concerne la manière dont l'enseignement sera assuré (exemple : temps plein, temps partiel, alternance, à distance....)

Pour faciliter la mise en œuvre de cette cohabilitation de mention de master entre les deux établissements de Metz et de Nancy et bénéficier d'apports de compétences multiples, l'organisation des enseignements obéit aux principes suivants :

- ⇒ Alternance des lieux de formation : programmation de périodes communes d'enseignement, de type séminaire, (cours magistraux des UE d'ossature).
- ⇒ Identification d'un lieu de formation unique (Metz ou Nancy) : concerne essentiellement les UE optionnelles.
- ⇒ Enseignement sur les deux sites (sur sites) : répartition par groupes de TD et UE de formation professionnelle organisées en commun avec l'ensemble des autres dispositifs de formation aux métiers de l'enseignement du second degré.

En fonction de la thématique et du volume horaire, il pourra être envisagé la mise en place de cours en Visio conférence.

ORGANISATION TEMPORELLE DU PREMIER SEMESTRE (S7)

Période	SEPTEMBRE		MI JANVIER
Nature des UE	UE FORMATION SCIENTIFIQUE 3 UE, 160h, 21 ECTS		UE FOR PRO 1 UE, 24h 6 ECTS
	3 UE de 40 à 60h ⇒ L'acteur : Action, mouvement et apprentissage ⇒ Les dispositifs : politique et institutions ⇒ Le contexte : corps, éthique et éducation à l'environnement		Expérience professionnelle et STAGE de pratique accompagnée (54h)
Modalité	6 Séminaires		Séminaires
Lieu	3 à Metz et 3 à Nancy		Metz ou Nancy

ORGANISATION TEMPORELLE DU DEUXIEME SEMESTRE (S8)

Période	FEVRIER	FIN MAI		
Nature des UE	UE FORMATION SCIENTIFIQUE 1 UE, 40h, 6 ECTS	UE OPTIONNELLE (dont PREPA AU CONCOURS) 3 UE, 120h, 18 ECTS	UE LANGUE 1 UE, 30h, 3 ECTS	UE LIBRE 1 UE, 30h, 3 ECTS
	1 UE de 90h Initiation à la recherche	3 UE de 40h à choisir dans une banque d'UE	3 UE de 30h à choisir dans une banque d'UE	1 UE de 30h à choisir dans une banque d'UE
Modalité	3 Séminaires	3 Séminaires	Groupes	Selon UE choisie
Lieu	Metz et Nancy	Metz ou Nancy	Sur sites	Sur sites

ORGANISATION TEMPORELLE DU TROISIEME SEMESTRE (S9)

Période	SEPTEMBRE	MI JANVIER			
Nature des UE	UE FORMATION SCIENTIFIQUE 1 UE, 30h, 3 ECTS	UE PREPARATION AUX CONCOURS 2 UE, 180h 18 ECTS	UE FOR PRO 1 UE, 24h 3 ECTS	UE LANGUE 1 UE, 30h, 3 ECTS	UE LIBRE 1 UE, 30h, 3 ECTS
	1 UE de 30h Préparation Mémoire	2 UE de 90h : ⇒ SocioHistoire et épistémologie ⇒ Stratégies d'enseignement	Connaissance du Monde Educatif et des publics	3 UE de 30h à choisir dans une banque d'UE	1 UE de 30h à choisir dans une banque d'UE
Modalité	Groupes	Groupes et 2 séminaires	Groupes	Groupes	Selon UE choisie
Lieu	Sur site	Sur sites / Metz puis Nancy	Sur sites	Sur sites	Sur sites

ORGANISATION TEMPORELLE DU QUATRIEME SEMESTRE (S10)

Période	FEVRIER	FIN MAI	
Nature des UE	UE FORMATION SCIENTIFIQUE 1 UE, 60h, 9 ECTS	UE OPTIONNELLES DONT PREPARATION AUX CONCOURS 3 UE, 140h 15 ECTS	UE FORMATION PRO 1 UE, 24h, 6 ECTS
	1 UE de 60h Préparation au Mémoire et recherche	3 UE à choisir dans une banque d'UE	Expérience professionnelle et STAGE en responsabilité (54h)
Modalité	Groupes	Groupes et séminaires	Groupes
Lieu	Sur site	Sur sites / Metz ou Nancy	Sur sites

SYNTHESE DE LA REPARTITION DES HEURES ET DES UE

	<i>S7</i>	<i>S8</i>	<i>M1</i>	<i>S9</i>	<i>S10</i>	<i>M2</i>	<i>total</i>
Heures de cours	214	220	434	274	218	492	926
Nombre d'UE	5	6	11	6	5	11	22
ECTS	30	30	60	30	30	60	120

ORGANISATION DES UE LIBRES

Les étudiants choisissent une UE libre dans une liste établie par les équipes pédagogiques. Selon son projet professionnel futur, l'étudiant aura la possibilité de suivre :

- ⇒ *Des UE du master « **Métiers de l'Éducation et de la Formation** », Nancy-Université et Université Paul Verlaine-Metz relatif à l'enseignement du premier degré.*
- ⇒ *Des UE d'approfondissement dans un secteur non abordé ou développé dans la mention de master et appartenant à d'autres mentions des universités lorraines. Cette possibilité reste liée à une proximité thématique avec le domaine de la mention du master et permettant une acquisition de compétences supplémentaires. Les UE concernées sont issues des masters « **Sciences de l'Éducation** » (spécialités « apprentissage et médiation » et « formation de formateurs ») et « **Philosophie et rationalité** » (option Activités Physiques Adaptées) de l'Université Nancy2, des masters « **Conduite de projet et développement des territoires** » et « **Ingénierie de la Mesure et de l'Image** » (spécialité « mesures – performance – certification ») de l'EPCS Nancy-Université et des masters « **Esthétique, arts et sociologie de la culture** » (spécialité « Arts de l'exposition et scénographies ») et « **Psychologie** » (spécialité « Ergonomie et ingénierie des facteurs humains ») de l'Université Paul Verlaine-Metz.*
- ⇒ *Des UE optionnelles de la mention du master non choisies dans le cadre du parcours de l'étudiant.*
- ⇒ *Une UE de préparation à l'agrégation d'EPS.*
- ⇒ *Des séminaires de recherche.*

Pour faciliter les éventuels besoins de mise à niveau des étudiants en réorientation, un étudiant de première année peut choisir de suivre deux UE libres. L'une sera validée dans le cursus de la première année, l'autre dans le cursus de la deuxième année.

III-3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Exigence du programme (Objectifs en termes de compétences ou capacités visées)

Décrire les exigences en termes de compétences à acquérir pour se voir délivrer le diplôme. Il est important que, pour chaque diplôme, les équipes pédagogiques s'interrogent sur les objectifs généraux du diplôme qui est délivré aux étudiants, et ce, non seulement en termes d'acquisition des connaissances mais également en termes d'utilisation de ces connaissances au travers de compétences.

Le Master STAPS, tel qu'il a été conçu, est destiné à développer les compétences que réclament les métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche. La professionnalisation est le pivot central de la formation en visant notamment les connaissances et capacités correspondant aux exigences des épreuves des concours externes de recrutement des enseignants d'EPS (CAPEPS, agrégation d'EPS).

L'objectif de cette formation est de faire acquérir aux futurs cadres intervenant dans différents types de structures scolaires, péri et postsecondaires, et spécialisées (premier et second degré en établissements publics ou privés, universités) sur un public de tout âge (de l'enfant à l'adulte) les compétences nécessaires pour concevoir et impulser des projets d'enseignement/éducation mais aussi de les mettre en œuvre, de gérer et coordonner des intervenants pour un encadrement des activités physiques et sportives dans la cité.

Le master procure une formation interdisciplinaire en produisant des synthèses opératoires sur les principaux publics, les différentes pratiques d'APSA, les modes d'interventions spécifiques dans la situation d'enseignement, et enfin sur les équipes pédagogiques et éducatives.

La formation se situe à l'interface de l'acquisition de connaissances scientifiques issues de la recherche, d'apprentissages techniques et professionnels et d'expériences vécues au cours de stages en immersion. La formation est pensée en alternance.

Dès la première année de Master, et à travers les trois dimensions que constituent l'acteur, le dispositif et le contexte, le programme de formation prend en compte les exigences nécessaires à tout formateur, pour analyser et agir avec des publics hétérogènes. Ainsi, l'acquisition des connaissances fondamentales en APS est organisée autour des théories et pratiques d'apprentissages (cognition, émotion et action), autour de l'histoire des institutions (éducatives et scolaires) et intégrera une sensibilisation à l'éducation à l'environnement (écologie, développement durable, différences).

Comme en témoigne le rattachement aux deux écoles doctorales, l'actualisation des savoirs à partir des Sciences de la Vie et des Sciences Humaines et Sociales assure une culture commune en M1 avant que les choix optionnels ne favorisent une orientation informée pour la réalisation du mémoire tutoré, à partir de la prise en compte des problématiques des trois laboratoires support de l'initiation à la recherche. La formation articule étroitement une réponse aux besoins de futurs professionnels avec les ressources des laboratoires de recherche. Si des universitaires dispensent les connaissances scientifiques, des professionnels apportent les fruits de leur expérience tant en séminaires qu'en stages.

L'utilisation de ces connaissances au travers des compétences visées par le Master nécessite à la fois une appropriation des outils de la recherche (vocation des laboratoires) et d'acculturation professionnelle (rôle des stages). L'ouverture du marché corporel aux différentes formations en APS (du professorat au body coach en passant par les actions dans le secteur de l'Activité Physique Adaptée) exige cette connaissance théorique et pratique (à l'aide du laboratoire, de l'observation et du choix du sujet de mémoire).

D'autre part, l'existence de compétences professionnelles, de recherche des deux équipes d'enseignants des deux structures dans la filière Activités Physiques Adaptées et Santé autorise un « élargissement » des compétences vers le secteur du handicap et de l'enseignement adapté et nécessite une formation toute particulière.

En effet, cette formation permet une mise en œuvre de la nouvelle législation (Loi 2005, Rapport Geoffroy 2006) sur l'accueil et l'intégration scolaire de l'élève handicapé.

En effet, « les élèves handicapés sont inscrits dans l'établissement scolaire de leur secteur » et il s'agit alors « d'assurer à tous les personnels de l'Education Nationale une formation de base sur les problématiques du handicap et sur les conditions de scolarisation des enfants concernés ».

Il s'agit d'acquérir conjointement une formation approfondie pour enseigner à des élèves scolarisés dans d'autres établissements scolaires (UPI, SEGPA, EREA) qui bénéficient de « dispositifs adaptés » : réels enjeux de formation.

Compétences visées :

En prenant en compte les éléments contenus dans le cahier des charges de la formation des maîtres (arrêté du 19 décembre 2006), ceux issus de la circulaire du 17 octobre 2008 et de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, les compétences visées sont les suivantes :

- ⇒ Posséder une culture interdisciplinaire, scientifique et technique solide dans le domaine des sciences des Activités Physiques et Sportives et des Activités Physiques Adaptées et de leurs champs professionnels de formation, ce qui nécessite aussi une sensibilisation aux différentes méthodologies de recherche développées dans les différents laboratoires.*
- ⇒ Assurer une formation disciplinaire fondamentale en Activités Physiques et Sportives permettant aux étudiants de réussir les concours de recrutement : CAPEPS et Agrégation d'EPS.*
- ⇒ Analyser les pratiques professionnelles d'intervention en mobilisant des savoirs scientifiques, épistémologiques et didactiques.*

- ⇒ *Articuler les connaissances scientifiques et technologiques liées à l'analyse des pratiques motrices et au développement des compétences en intervention et ou éducation.*
- ⇒ *Etre capable d'évaluer le potentiel d'une population au regard des compétences éducatives visées.*
- ⇒ *Maîtriser les outils technologiques et de communication dans le domaine de l'enseignement.*
- ⇒ *Savoir renouveler leurs connaissances et réajuster leurs compétences professionnelles dans un monde scientifique et professionnel évolutif.*
- ⇒ *Se situer et agir dans un système éducatif en constante évolution.*
- ⇒ *Maîtriser l'analyse des pratiquants et de leur spécificité (public) dans leur pratique des Activités Physiques et Sportives au regard d'un champ large de connaissances scientifiques.*
- ⇒ *Maîtriser les cadres déontologiques, réglementaires et juridiques de l'intervention dans les Activités Physiques et Sportives quel que soit le milieu d'intervention.*
- ⇒ *Maîtriser la communication dans divers langages.*
- ⇒ *Maîtriser le travail en équipe.*

III-4 ORIGINALITE DU PROJET

Les points forts du projet.

Les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) font par essence, appel à différentes disciplines en les regroupant autour d'un objet d'étude : l'activité physique et sportive (APS) ou la motricité humaine. L'objectif de ce master est double. En premier lieu, il s'agit de former des étudiants à l'enseignement ou à la recherche en complétant leur formation dans leur propre champ disciplinaire et en élargissant leur culture générale par une formation pluridisciplinaire ancrée autour des pratiques physiques et sportives et du handicap. En outre, ce master permettra de développer un tissu de relations étroites d'une part entre les différentes universités lorraines, et d'autre part avec d'autres partenaires comme l'Institut Sciences et Technologies du Handicap (ISTH) ou encore l'Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées (IFRATH) afin de constituer un pôle régional d'excellence autour des relations entre Activités Physiques et Sportives, Santé et Société (dont l'axe 5 de la MSH Lorraine intitulé « santé, qualité de la vie et handicap »). Ce réseau permettra une forte mutualisation des moyens humains et matériels dans les domaines de la formation et de la recherche.

Le projet de ce Master résulte du travail collectif d'une équipe d'enseignants et enseignants-chercheurs issus de deux composantes STAPS (UFR STAPS de l'Université Henri Poincaré – Nancy1 et Département STAPS de l'Université Paul Verlaine – Metz) et d'unités de recherche habilitées par le CNRS ou le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'un des atouts de ce Master est de s'appuyer sur une grande expérience en matière de formation à l'interdisciplinarité. En effet, la mise en commun de savoirs disciplinaires est indispensable pour expliquer et comprendre l'homme en mouvement et ses interactions avec l'environnement physique, social, économique et culturel. Les possibilités optionnelles permettront à l'étudiant de se réorienter ou de compléter ses connaissances des activités physiques et de l'éducation corporelle par l'apport de savoirs issus des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales. Son originalité est de leur proposer une formation large qui renvoie à des univers scientifiques relativement diversifiés. Cette diversité est due à la variété des thématiques étudiées par les enseignants-chercheurs des équipes de recherche sur lesquelles s'appuie la formation.

L'originalité de ce master est d'avoir élaboré une nouvelle structure de formation pluridimensionnelle. La nouvelle structure mise en place intègre des enseignements existants dans l'ancienne formation IUFM et introduit des UE nouvelles et centrées sur le domaine de l'activité physique et sportive, de la motricité, du corps, et non plus uniquement sur les besoins du concours. Le dispositif de formation permet également aux étudiants de compléter leur cursus en se spécialisant dans le domaine du handicap, et en particulier celui de la scolarisation des enfants handicapés, ou de la recherche.

Le master proposé correspond à une formation originale (enseignement des APS pour différents publics), non redondante (Master unique en Lorraine et mention unique dans le grand Est) et correspondant à des débouchés identifiés, au plan

régional comme au plan national. Cette formation donne accès aux connaissances scientifiques nécessaires pour la préparation des concours du CAPEPS, de l'agrégation externe d'EPS, de la fonction publique territoriale et des examens du professorat de sport, mais également aux métiers de la recherche dans l'enseignement supérieur ou dans les organismes publics ou privés de recherche par l'acquisition de compétences théorique, méthodologique et pratique dans des domaines de recherche différents. Ce master peut également être envisagé comme une formation continue ou innovante pour différents professionnels : Professeurs d'Education Physique et Sportive en vue de faciliter l'intégration scolaire des élèves handicapés dans les lycées généraux, les lycées d'enseignement adapté (LEA), les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergonomes et autres professionnels du développement personnel.

Cette co-habilitation répond au souci de dynamiser la recherche pluridisciplinaire centrée sur l'activité motrice humaine, autour de la future Université Lorraine. Les objectifs pédagogiques et scientifiques du master concourent à une agrégation de différents champs disciplinaires qui appartiennent au domaine des Sciences Humaines et Sociales ainsi qu'au domaine des Sciences et Techniques. Conformément à une demande institutionnelle, les représentants des deux composantes STAPS de Lorraine, de l'UFR et de leurs partenaires (ISTH, IFRAT) ont arrêté le cadre et le contenu d'un Master STAPS. Conscients de la nécessité de concevoir une offre globalisée et mutualisée à l'échelle de la région et de l'espace européen (Sarre-Lorraine-Luxembourg) ces représentants ont conçu un projet d'offre de Master qui met en évidence les formes et limites d'une cartographie raisonnée et cohérente des projets et des moyens.

En particulier, cet effort s'est traduit par la recherche de mutualisations fortes, cohérentes et avérées partout où cela était possible, engagé entre composantes STAPS et/ou avec d'autres composantes locales des établissements partenaires.

III-5 PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS PARTICIPANT A LA FORMATION OU ASSOCIES DANS DES RECONNAISSANCES MUTUELLES

- Partenariats universitaires : (lettres d'accord en annexe)

Université Nancy2

- ⇒ Master mention « **Philosophie et Rationalité** », passerelle et choix d'UE libres
- ⇒ Master co-habilité Université Nancy2 et Université Louis Pasteur Strasbourg, mention « **Sciences de l'Éducation** », Spécialités « Apprentissage et Médiation » et « Ingénierie de la Formation de Formateurs ». Passerelle et choix d'UE libres.

- Partenariats avec des organismes institutionnels :

- ⇒ Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine.
- ⇒ Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées de Metz.
- ⇒ Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz.
- ⇒ Inspections Académiques de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges.
- ⇒ Institut Sciences et Technologies du Handicap de Metz (ISTH)
- ⇒ Centre d'Etudes et de Recherche Appareillage des Handicapés.
- ⇒ Association handicap lorraine
- ⇒ Rehazenter à Luxembourg.
- ⇒ Centre pénitentiaire de Metz.
- ⇒ Hôpital d'enfants de Nancy-Brabois.
- ⇒ Centre de rééducation de Lay Saint Christophe.
- ⇒ Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Flavigny sur Moselle.

III-6 ADOSSSEMENT RECHERCHE

Liste des laboratoires ou équipes d'appui labellisés ou non avec leur(s) thématique(s) de recherche (effectifs, thèses et implications) et autres formes d'environnement recherche :

<http://poincare.univ-nancy2.fr/>

Chercheurs	Professeurs	MC avec HDR	MC	IATOS	thèses soutenues 2000 - 2008
32	6	4	16	7	25

Thématiques et implications

L'originalité de cette équipe transdisciplinaire celle-ci consiste dans le fait de réunir dans un même projet des scientifiques intéressés à l'histoire et à l'épistémologie de leur disciplines et des philosophes et historiens prêts à apprendre les contenus scientifiques et à guider les travaux historiques et philosophiques des scientifiques. Le rattachement officiel à la fois à la section 35 (Philosophie, histoire de la pensée, sciences des textes, théorie et histoire des littératures et des arts) et à la section 01 (Mathématiques) du CNRS, ainsi que, depuis 2006, aux trois établissements de la Fédération Nancy-Université (Université Nancy 2, Université Henri Poincaré, Institut National Polytechnique de Lorraine) concrétise institutionnellement la volonté de travail en commun.

Les recherches s'étendant de la philosophie et l'histoire des sciences à l'étude des rapports entre sciences et société permettront aux étudiants de se construire un regard épistémologique et éthique sur le champ des STAPS autour de trois axes thématiques interdisciplinaires :

1. Archives, corpus, institutions scientifiques et sociétés - Cet axe comprend les projets d'histoire et de sociologie des institutions et sociétés scientifiques menés au sein du laboratoire (l'Association Internationale des Académies, la réforme des "maths modernes", les origines lorraines de la psychophysologie française, etc.) ainsi que le projet "Institutions scientifiques et éducatives : recherches socio-historiques et comparaisons internationales", pour une formation en recherche de nos étudiants sur les institutions touchant au domaine de l'éducation et de l'éducation du corps.

2. Histoire et philosophie des sciences - Axe structuré thématiquement autour de quatre projets principaux : a. "Le rôle des mathématiques dans la culture et l'enseignement au 19e et 20e siècle (Kultmath)" ; b. "L'espace à travers le temps et les disciplines" ; c. "Etudier les sciences sous l'angle des pratiques scientifiques" ; d. "Histoire, épistémologie et philosophie du corps : pratique sportive, santé, sciences" (action portée notamment par l'équipe ACCORPS - STAPS). Pour une formation en recherche sur l'épistémologie du corps et pour la construction d'un regard épistémologique sur l'enseignement des cultures sportives.

3. Esthétique, logique et philosophie de la connaissance - Axe structuré autour de trois projets principaux : a. "Esthétique, ontologie et connaissance" (Esthétique analytique / Ontologie, Philosophie de l'Art, Sociologie Urbaine) ; b. "Dialogues, Rationalités et Formalismes" (Etudes historico-systématiques / Formalisation des conversations pathologiques / Formalisation du contexte en épistémologie) ; c. "Etudes comparatives des concepts analytiques et classiques".

http://www.flsh.uha.fr/Recherche/documents/presentation_LISEC.pdf

Chercheurs	Professeurs	MC avec HDR	MC	IATOS	thèses soutenues 2005 - 2008
	9	4	26	1,5	21

Thématiques et implications

Le LISEC est organisé administrativement en deux pôles : le LISEC Alsace et le LISEC Lorraine (établissements fondateurs du LISEC : l'Université Nancy 2, Université de Haute-Alsace, l'Université Louis Pasteur. L'ancrage multi-sites du LISEC lui permet de fédérer la plupart des enseignants-chercheurs des 70ème et 71ème sections de Lorraine.

Le LISEC se singularise dans le paysage français de la recherche en Sciences de l'éducation et en Sciences de l'information et de la communication par l'intérêt porté à la thématique qui fédère l'ensemble de ses travaux : les espaces et dispositifs en

éducation et en formation. Les recherches contribuent notamment à l'identification des conditions micro et macro sociales susceptibles d'être élaborées et mises en œuvre pour comprendre voire améliorer l'efficacité des apprentissages des jeunes et des adultes dans la société occidentale du 21ème siècle pour en favoriser la dissémination dans les organisations et la société. Les axes de travail du LISEC sont les suivants :

- Axe 1 : Travail, activité, identité professionnelle ;
- Axe 2 : Normes et valeurs ;
- Axe 3 : Apprentissages, pratiques d'enseignement et d'éducation ;
- Axe 4 : Technologies et communication.

Pour des projets de recherche portant sur les conditions de l'enseignement et des apprentissages dans le champ de l'enseignement des APS.

Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire **CRULH** **EA 3945** **Université Paul Verlaine Metz**
Université Nancy2

<http://www.univ-metz.fr/ufr/sha/crulh/>

Chercheurs	Professeurs 13	MC avec HDR	MC 25	IATOS	thèses soutenues 2000 - 2008 20
------------	-------------------	-------------	----------	-------	------------------------------------

Le Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH) est une Equipe d'accueil (EA 3945) disposant de deux antennes : le CRULH de Nancy est lié à l'Ecole Doctorale « Langage, Temps et Sociétés » de Nancy 2 (Philippe MARTIN), le CRULH de Metz (Olivier DARD) est rattaché à l'Ecole Doctorale « Perspectives interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés ».

Le CRULH regroupe des enseignants-chercheurs des quatre périodes (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) ainsi que des enseignants-chercheurs en histoire de l'art et en musicologie. Le CRULH, conscient de la dimension patrimoniale de son activité, favorise plusieurs opérations avec les collectivités locales. Les enseignants-chercheurs travaillent sur des thématiques variées dont les suivantes :

- histoire politique (doctrines, imaginaires, forces et régimes politiques),
- histoire économique (notamment histoire des entreprises, histoire des politiques patronales, histoire du syndicalisme patronal),
- histoire sociale (associations, protection sociale, éducation populaire),
- histoire des relations internationales (relations franco-allemandes),
- construction européenne,
- histoire culturelle (pratiques culturelles, histoire des intellectuels, histoire de l'opéra, histoire de l'édition musicale),
- historiographie,
- histoire du sport (football).

Dans le cadre de la MSH Lorraine, le CRULH, entre autres, est impliqué dans l'axe 4 sur la thématique « mémoire, culture et sciences ».

Les apports de l'histoire contemporaine, notamment de l'histoire politique, culturelle, sociale, religieuse et économique répondent aux objectifs de la formation de ce Master en contribuant à forger des compétences à la fois pour se situer dans l'environnement des institutions éducatives, culturelles et politiques et pour mener un travail de recherche historique sur ces objets.

Laboratoire d'Automatique et de Sciences Comportementales **LASC** **EA 3467** **Université Paul Verlaine Metz**

<http://www.lasc.univ-metz.fr/>

Chercheurs	Professeurs 3	MC avec HDR 1	MC 11	IATOS 2	thèses soutenues 2000 - 2008 7
------------	------------------	------------------	----------	------------	-----------------------------------

Thématiques et implications

Le Laboratoire d'Automatique et de Sciences Comportementales est rattaché à l'école doctorale BIOSE (Biologie, Santé et Environnement) et à l'école doctorale IAEM Lorraine (Informatique, Automatique, Electronique/Electrotechnique, Mécanique). Il se décompose en quatre axes principaux de recherche :

Axe « Emotions et Actions » dont les thématiques de recherche sont centrées sur l'étude du couplage 'émotions' et 'actions'. Cet axe porte notamment sur l'étude de l'influence des états d'anxiété et d'humeurs sur des performances motrices de nature et de complexité variables et ce, au travers de mesures électrophysiologiques et comportementales réalisées chez l'homme sain (situation laboratoire ou extrême) ou pathologique (Troubles neuropsychologiques) ou encore chez l'animal. Par ailleurs, à partir des travaux développés par l'équipe, cette dernière a acquis une culture de la mesure de la performance humaine cognitive et motrice, qui pourrait intéresser les étudiants dans le domaine de l'évaluation des Activités Physiques et Sportives, et ce pour différents publics.

Axe « Aide à la communication » dont les thématiques de recherche portent sur l'ergonomie des logiciels d'aides à la communication à destination des personnes handicapées ainsi que sur l'analyse des signaux physiologiques pour le contrôle d'une aide à la communication.

Axe « Assistance à la mobilité » dont les thématiques concernent le développement d'outils (modèles et simulateurs) permettant d'analyser le système constitué d'une personne handicapée et d'un fauteuil roulant électrique et d'autre part de développer de nouvelles techniques de contrôle automatique ou assisté du fauteuil.

Axe « Accessibilité et environnement » qui porte sur le développement d'un système de simulation permettant l'immersion de la personne dans un environnement virtuel et sur l'évaluation du couple Homme-Interface dans l'exécution de différentes tâches dans un environnement virtuel.

Le LASC est à l'origine de l'Institut des Sciences et Technologies pour le Handicap financé dans le cadre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013 et actuellement en cours de constitution au niveau local. L'objectif de cet institut est d'organiser les recherches pluridisciplinaires dans le domaine du handicap en suscitant des partenariats entre les structures de recherche universitaire, les grandes écoles, les centres spécialisés et les professionnels du domaine. Le LASC joue également un rôle majeur pour la promotion de la recherche sur les aides techniques pour personnes handicapées par le biais d'une participation importante à l'IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées).

III-7 DEBOUCHES ET METIERS VISES

Préciser les débouchés potentiels (secteurs d'activités et/ou type d'emploi et/ou fonctions ou métiers accessibles, code des fiches ROME les plus proches).

<http://www.anpe.fr/espacecandidat/romeligne/RliIndex.do>

Secteurs d'activités	Types d'emploi	Fiches ROME les plus proches
Enseignement scolaire	Professeur certifié d'EPS	K2107
	Professeur Agrégé d'EPS	K2107
Domaine du sport	Responsable des formations et des organisations éducatives et sociales	K2111
	Responsable de formation en centre spécialisé	K2102
	Chargé de mission dans une collectivité territoriale	K2111
	Responsable de formation dans les fédérations et leurs organes déconcentrés (ligues et CD)	K2111
Domaine de la scolarisation des enfants handicapés	Coordinateur en APA	K2102
	Chef de projet	K1207
	Professeur en APA en secteur hospitalier, secteur judiciaire, réseau de santé et en maisons médicalisées	K1301

III-8 PUBLICS VISES POUR LA MENTION

Compte tenu de sa dimension lorraine, ce master bénéficie de l'apport conjoint des effectifs de la Licence STAPS spécialités « Education et Motricité » et « Activités Physiques Adaptées et Santé » des universités de Metz et de Nancy, pour le M1. Pour la première année d'ouverture, le public du M2 concerne les étudiants non reçus au concours externe de recrutement des enseignants d'EPS après validation d'acquis, à partir des mesures transitoires décidées par le comité de pilotage académique de la mastérisation des formations préparant aux métiers de l'enseignement.

Des professionnels de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive en formation continue s'ajoutent à cet effectif, et en particulier ceux se destinant à la préparation à l'agrégation externe d'EPS, pour laquelle un parcours spécifique est prévu.

- En Formation Initiale

MASTER 1 :

⇒ Licence STAPS.

MASTER 2 :

- ⇒ Candidats admissibles au CAPEPS externe (pour l'année Universitaire 2010-2011).
- ⇒ Maîtrise STAPS.
- ⇒ Autre Master, après accord de l'équipe pédagogique.

- En Formation Continue (entrée en M1 ou M2 par VAE)

- ⇒ Fonctionnaires des collectivités territoriales
- ⇒ Professeurs d'EPS ou professionnels de l'enseignement de l'EPS ou du sport

- Effectifs attendus

L'effectif de la première année du master sera essentiellement constitué des étudiants issus des formations de Licences STAPS de l'Université Henri Poincaré de Nancy et de l'Université Paul Verlaine-Metz. La majorité de ces étudiants sont issus de la spécialité Education et Motricité (continuum de formation) complétés par des étudiants des spécialités Activités Physiques Adaptées et Santé souhaitant s'orienter vers le secteur de l'enseignement adapté. Certains de ces étudiants sont des étudiants de nationalité luxembourgeoise (5 pour l'année 2010 – 2011) à l'Université Henri Poincaré de Nancy et à l'Université Paul Verlaine-Metz, et souhaitent obtenir une diplôme universitaire de niveau 1, pour intégrer des emplois d'enseignants d'EPS dans au Luxembourg.

En ce qui concerne la deuxième année, l'année 2010-2011 est particulière. En effet, ne pourront s'inscrire que les étudiants admissibles au concours 2010 et les étudiants ayant échoué aux sessions antérieures des concours, après étude de dossier dans le cadre de la procédure de validation d'acquis. A partir de l'année 2011 – 2012, les effectifs de la deuxième année de master seront constitués des étudiants issus de la première année de master. Compte tenu de sa nouveauté, une montée en puissance des effectifs de professionnels en formation continue devrait se réaliser, accompagnée d'effectifs plus importants de candidats au concours de l'agrégation.

Année universitaire Nature du public Mention et spécialités	2010-2011			2012-2013		
	FI	FC	ALT	FI	FC	ALT
Master 1	50	5		60	10	
Master 2	60	5		60	10	

FI : Formation initiale

FC : Formation continue

ALT : Alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

IV - ORGANISATION DE LA FORMATION

IV-1 EQUIPE DE FORMATION DE LA MENTION (liste nominative)

NB : C'est cette équipe qui attribue les enseignements du MASTER à partir de la liste des membres de l'équipe pédagogique de M1 et M2.

L'équipe de formation, constituée pour la durée de l'habilitation, est dirigée par le responsable de la mention
Elle comprend :

- les directeurs des études (ou responsables de chaque spécialité ou responsables de chaque équipe pédagogique) ;
- 1 représentant de la ou des écoles doctorales accueillant des étudiants de cette mention ;
- 1 représentant de l'équipe de formation de licence ;
- 1 personnel administratif chargé de coordonner la pédagogie ;
- 1 étudiant ;
- 1 membre extérieur ;
- en cas d'habilitation conjointe, les correspondants des établissements.

Nom - Prénom	Fonction	Etablissement de rattachement
ANDRIEU Bernard	Responsable de la mention	Université Henri Poincaré-Nancy1
MONFORT Vincent	Responsable Equipe Pédagogique M1	Université Paul Verlaine-Metz
PIZZINATO Alain	Responsable Equipe Pédagogique M2	Université Henri Poincaré-Nancy1
JOUZEAU Jean-Yves	Représentant école doctorale Biologie-Santé-Environnement (BIOSE)	Université Henri Poincaré-Nancy1
DUBOIS Nicole	Représentant école doctorale Temps, Langage et Société (TLS)	Université Nancy2
GRUNEWALD Michel	Représentant école doctorale Perspectives Interculturelles : écrits, médias, espaces et sociétés (PIEMES)	Université Paul Verlaine-Metz
REJWERSKI Michèle	Représentant Equipe licence Nancy	Université Henri Poincaré-Nancy1
LANGLET Cécile	Représentant Equipe licence Metz	Université Paul Verlaine-Metz
ROCH Anne-Sophie	Personnel administratif	Université Henri Poincaré-Nancy1
BOUGHSAS Khadija	Personnel administratif	Université Paul Verlaine-Metz
Y	Etudiant	
JEANDROT Régine	Extérieur (IA-IPR d'EPS)	Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
BOLMONT Benoit	Correspondant Metz	Université Paul Verlaine-Metz
MOLARO Christian	Correspondant Nancy	Université Henri Poincaré-Nancy1

IV-2 EQUIPE PEDAGOGIQUE (liste nominative)

L'équipe pédagogique, constituée pour la durée de l'habilitation, est dirigée par le responsable de la spécialité.
Elle comprend :

- les personnes enseignant en Master 1^{ère} année ;
- les personnes enseignant en Master 2^{ème} année ;
- les professionnels

- **Master 1^{ère} Année (M1)**

Nom - Prénom	Statut (PR, MCF, ..., Chercheur (préciser la profession pour les Professionnels)	Section CNU	Etablissement et composante de rattachement (ou Entreprise pour les professionnels)
ANDRIEU Bernard	PR	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
Recrutement avril 2010	PR	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
BARREAU Jean-Michel	PR	70	Université Henri Poincaré - IUFM
ZAPATA Antoine	PR	70	Université Henri Poincaré - IUFM
PRAIRAT Eirik	PR	70	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
Recrutement avril 2010	PR	70	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
ROMANO Joseph	MCF HDR	19	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
CHERQUI Isabelle	MCF	70	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
MOLARO Christian	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
CEYTE Hadrien	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GUINGAMP Corinne	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
PIZZINATO Alain	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
DROUET Jean-Michel	MCF	11	Université Henri Poincaré - UFR STMIA
BOLMONT Benoit	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
MONFORT Vincent	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
LANGLET Cécile	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
HAINAUT Jean-Philippe	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
HABERT Olivier	MCF	63	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
BARANGER Patrick	MCF	70	Université Henri Poincaré - IUFM
TAZOUTI Youssef	MCF	16	Université Henri Poincaré - IUFM
SEVILLA Nathalie	MCF	74	Université Henri Poincaré - IUFM
ROBERT Joseph	MCF	74	Université Henri Poincaré - IUFM
MINOTTI Chantal	Prag EPS (Docteure)	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
PEPIN Christine	Prag EPS (Docteure)	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GAILLARD Joël	Certifié EPS (Docteur)	70	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
MARCHAL Dominique	Certifié EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GANIS Philippe	Professeur APA		Centre de Réadaptation de Lay St Christophe (54)
HERBINET Aline	Professeur APA		Hôpital d'enfants CHU Nancy – Brabois (54)
LAVISSE Dominique	Professeur APA		EREA de Flavigny (54)
JEANDROT Régine	IA-IPR d'EPS		Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
MERCURIALI Gérard	Professeur certifié EPS		Collège Raymond Poincaré - Bar Le Duc (55)

- **Master 2^{ème} Année (M2)** (un tableau à remplir par spécialité)

Nom - Prénom	Statut (PR, MCF, ..., Chercheur (préciser la profession pour les Professionnels)	Section CNU	Etablissement et composante de rattachement (ou Entreprise pour les professionnels)
ANDRIEU Bernard	PR	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
Recrutement avril 2010	PR	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
BARREAU Jean-Michel	PR	70	Université Henri Poincaré - IUFM

ZAPATA Antoine	PR	70	Université Henri Poincaré - IUFM
PRAIRAT Eirik	PR	70	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
Recrutement avril 2010	PR	70	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
ROMANO Joseph	MCF HDR	19	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
VILATTE Jean-Christophe	MCF	70	Université Nancy2 - UFR Connaissance de l'Homme
MOLARO Christian	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GUINGAMP Corinne	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
PIZZINATO Alain	MCF	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
CHERQUI Isabelle	MCF	70	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
DROUET Jean-Michel	MCF	11	Université Henri Poincaré - UFR STMIA
BOLMONT Benoit	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
MONFORT Vincent	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
LANGLET Cécile	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
HAINAUT Jean-Philippe	MCF	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
SEVILLA Nathalie	MCF	74	Université Henri Poincaré - IUFM
ROBERT Joseph	MCF	74	Université Henri Poincaré - IUFM
BARANGER Patrick	MCF	70	Université Henri Poincaré - IUFM
HUSSON Laurent	MCF	17	Université Henri Poincaré - IUFM
MINOTTI Chantal	Prag EPS (Docteure)	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
PEPIN Christine	Prag EPS (Docteure)	74	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GAILLARD Joël	Certifié EPS (Docteur)	70	Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GRUN Laurent	Prag EPS (doctorant)	74	Université Paul Verlaine-Metz - UFR SCIFA
HELLE Corinne	Prag EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
KRAEMER Dominique	Prag EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
GORSE Alain	Prag EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
HELVIG Marie-Madeleine	Prag EPS (DESS)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
MARCHAL Dominique	Certifié EPS DEA		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
MORIEUX Marc	Prag EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
REJWERSKI Michèle	Prag EPS (DEA)		Université Henri Poincaré - UFR STAPS
SCHIRMANN Marcel	Prag EPS		Collège la carrière Saint-Avoid (57)
CROUZILLAS Gaétan	Prag EPS		Collège Alfred Mézières Jarny (54)
GANIS Philippe	Professeur APA		Centre de Réadaptation de Lay St Christophe (54)
HERBINET Aline	Professeur APA		Hôpital d'enfants CHU Nancy – Brabois (54)
LAVISSE Dominique	Professeur APA		EREA de Flavigny (54)
LAPLAUD David	Chargé de recherche et de développement		Société Auxilia
JEANDROT Régine	IA-IPR d'EPS		Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
MERCURIALI Gérard	Professeur certifié EPS		Collège Raymond Poincaré - Bar Le Duc (55)

- Préciser, pour chaque année (M1 et M2) et pour chaque spécialité :

	% d'enseignants de l'université	% d'enseignants d'autres établissements d'enseignement supérieur	% de chercheurs d'organismes de recherche	% d'intervenants professionnels
Master 1	71%	11 %		18 %
Master 2	71%	9 %		20%

IV-3 LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS PROPOSEES DANS LA MENTION (y compris stage et mémoire)

Le volume horaire ici mentionné est le volume horaire étudiant en présentiel.

Les numéros des UE sont à réutiliser dans les fiches UE à compléter en annexe.

UE FORMATION SCIENTIFIQUE ET RECHERCHE M1

N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
ME 7.11	<i>L'acteur : action, mouvement et apprentissage</i>	9	CM/TD	30	20	10	7
ME 7.12	<i>Les dispositifs : politiques et institutions</i>	3	CM	40			7
ME 7.13	<i>Le contexte : corps, éthique et éducation à l'environnement</i>	9	CM/TD	45	15		7
ME 8.10	<i>Initiation à la recherche</i>	6	TD/TP		10	30	8
ME 8.30	<i>Anglais</i>	3	TD		30		8
ME 10.10	<i>Méthodologie du mémoire professionnel</i>	9	TD			60	10

UE FORMATION SCIENTIFIQUES ET PREPARATION AUX CONCOURS M2

N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
ME 9.11	<i>Projet professionnel et mémoire</i>	3	TD/TP		20	10	9
ME 9.12	<i>Anglais</i>	3	TD		30		9
ME 9.13	<i>Histoire, sociologie et épistémologie</i>	9	CM/TD/TP	20	60		9
ME 9.14	<i>Didactique, pédagogie et programmes</i>	9	CM/TD/TP	20	60		9

UE FORMATION PROFESSIONNELLE M1 ET M2

N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
ME 7.20	<i>Expérience professionnelle et accompagnement des stages (ateliers analyse de pratique).</i>	6	TD		24		7
ME 9.20	<i>Connaissances du monde éducatif et des publics.</i>	3	CM	24			9
ME 10.30	<i>Expérience professionnelle et accompagnement des stages (ateliers analyse de pratique).</i>	6	TD		24		10
ME 10.40	<i>Connaissances du monde éducatif et des publics.</i>	3	CM	24			10

UE OPTIONNELLES M1

	N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
1 CHOIX	ME 7.31	<i>Les pratiques corporelles : aspects historiques et épistémologiques</i>	3	CM/TD	20	10		7
	ME 7.32	<i>Approche psycho-sociale et neuroscientifique du handicap</i>	3	TD		30		7
2 CHOIX	ME 8.21	<i>Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'éducation physique</i>	6	CM/TD	30	10		8
	ME 8.22	<i>Apprentissage, enseignement et acquisitions motrices</i>	6	CM/TD	30	10		8
	ME 8.23	<i>Les fondamentaux des Activités Physiques Adaptées</i>	6	CM/TD	12	18		8
	ME 8.24	<i>Intégration scolaire- handicaps- EPS – interventions pédagogiques</i>	6	CM/TD	24	16		8

UE OPTIONNELLES M2

	N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
1 CHOIX	ME 10.11	<i>APS : expertise et apprentissage (préparation concours)</i>	3	TD/TP		30	20	10
	ME 10.12	<i>Handicap et recherches actuelles.</i>	3	CM	50			10
1 CHOIX	ME 10.21	<i>Connaissance et enseignement des APS (préparation concours)</i>	3	TD/TP		30	30	10
	ME 10.22	<i>Connaissances approfondies du champ spécifique des Activités Physiques Adaptées</i>	3	CM/TD	20	40		10
1 CHOIX	ME 10.40	<i>Connaissances du monde éducatif et des publics.</i>	3	TD		24		10
	ME 10.41	<i>Construction personnelle, spécifique d'une intervention ciblée en Activités Physiques Adaptées</i>	3	TD		24		10

IV-4 STRUCTURE DE LA FORMATION (M1 et M2)

A l'aide des UE définies au point IV-3 et de leur numéro :

La mention de master ne comporte pas de parcours ou de spécialités identifiés. Les contenus proposés offrent des compétences et des connaissances pouvant être réinvesties dans les secteurs de professionnalisation couverts par la mention. Néanmoins, les propositions UE optionnelles et d'UE libres permettent la constitution d'un « itinéraire » plus personnalisé, selon le projet professionnel choisi eu égard au type de public inscrit dans la mention. Ainsi, deux personnalisations peuvent se dégager :

- ⇒ *Projet « enseignement adapté » pour des professionnels désirant compléter leur formation initiale par des compétences plus précises dans ce secteur ou les étudiants intéressés par des compléments de formation sur la prise en charge d'enfants ou de personnes en situation de handicap.*
- ⇒ *Projet « métiers de l'enseignement et de l'éducation par les APS » (incluant les préparations aux CAPEPS et à l'agrégation externe d'EPS) pour les étudiants se destinant à l'enseignement et pour des enseignants ou formateurs en formation continue.*

A noter, que les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation par les APS reçoivent également une formation plus spécifique (au moins deux UE optionnelles du premier semestre de la première année du master) liée à la scolarisation des enfants handicapés et à la mise en œuvre d'activités physiques adaptées, de façon plus générale.

Le tableau suivant résume la structure de formation de la mention de master.

- Structure M1 et M2 ;

	UE Formation scientifique et recherche.	UE Formation professionnelle	UE Préparation aux concours	UE optionnelles « enseignement adapté »	UE LANGUE	UE LIBRE	STAGES
--	---	------------------------------------	--------------------------------------	--	--------------	-------------	--------

M1 SEMESTRE 7

ME 7.11							
ME 7.12							
ME 7.13							
ME 7.20							
ME 7.31							
ME 7.32							

M1 SEMESTRE 8

ME 8.10							
ME 8.21							
ME 8.22							
ME 8.23							
ME 8.24							
ME 8.30							
UE LIBRE							

M2 SEMESTRE 9

ME 9.11							
ME 9.12							
ME 9.13							
ME 9.14							
ME 9.20							
UE LIBRE							

M2 SEMESTRE 10

ME 10.10							
ME 10.11							
ME 10.12							
ME 10.21							
ME 10.22							
ME 10.30							
ME 10.40							
ME 10.41							

- Structure de pilotage ;

*Eu égard aux caractéristiques professionnelles du master STAPS, la qualité des contenus et leurs adaptations aux exigences des secteurs d'emplois des diplômés exigent une très grande réactivité, tant sur le plan de la prise en compte des attentes des formés que sur celui des besoins des employeurs. A cet effet, il est prévu la mise en place d'un **conseil de perfectionnement** composé de la façon suivante :*

- *Le responsable de la mention.*
- *Le correspondant pour l'Université Paul Verlaine-Metz.*
- *Un représentant de chaque école doctorale impliquée dans le master.*
- *Un représentant des corps d'inspection, membre du groupe en charge de la mise en stage des étudiants (cf IV.6).*
- *Un représentant des tuteurs professionnels pour les institutions des professionnels du handicap (cf IV.6).*
- *Un représentant des tuteurs professionnels pour les établissements scolaires. (cf IV.6).*
- *Le représentant étudiant de l'équipe de formation du master.*

En s'appuyant sur des éléments qualitatifs (évaluation des enseignements, bilans réalisés à la suite des soutenances de mémoire, rapports de stage des tuteurs) mais également quantitatifs (taux d'insertion professionnelle, taux de réussite aux concours de l'enseignement), le conseil pourra adresser aux équipes pédagogiques des éléments de modifications concernant

les contenus ou les modalités d'enseignement pour l'année à suivre, et ce après accord des CEVU des deux établissements habilités.

Enfin, cette structure se réunira au moins une fois par an et sera en constante relation avec deux instances de suivi de la « mastérisation » de la formation des maîtres :

- Le comité de pilotage académique Nancy-Metz (cf III.1), chargé d'accompagner, par des bilans et contacts réguliers, les différentes formations habilitées dans la mise en place des programmes prévus et leurs évolutions.
- La commission nationale d'évaluation de la formation des maîtres qui assure le suivi de sa mise en œuvre.

IV-5 NIVEAU LINGUISTIQUE

Article 6 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

« Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Les parcours types de formation comprennent des enseignements permettant aux étudiants d'acquérir cette aptitude. »

Quels moyens mettez-vous en œuvre pour permettre aux étudiants d'atteindre un niveau particulier du cadre européen?

Nancy-Université et l'Université Paul Verlaine-Metz se sont fixées comme objectif l'acquisition par les diplômés de master d'un niveau B2 (correspondant au CLES niveau 2^{ème} degré) dans une langue étrangère, et plus particulièrement l'anglais qui est, de fait, la langue commune des Sciences et des Techniques. À la sortie du Master, les étudiants doivent donc maîtriser au moins l'anglais scientifique et technique ainsi que la conversation courante (en anglais américain). La formation correspondante est en principe assurée en Licence.

Cependant, l'Université Henri Poincaré et l'Université Paul Verlaine-Metz proposent à tous les étudiants du master un dispositif d'auto-apprentissage tuteuré (TELL ME MORE CAMPUS – AURALOG) permettant à l'étudiant d'entretenir ou d'améliorer son niveau de maîtrise d'une des cinq langues : anglais, allemand, espagnol, italien ou néerlandais, ainsi qu'un dispositif d'apprentissage du français langue étrangère pour les étudiants originaires de pays non francophones. Les étudiants ont accès à ce dispositif à travers la plate-forme de ressources pédagogiques ARCHE.

Ainsi, pour permettre l'acquisition de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère, deux dispositifs sont prévus à cet effet :

- ⇒ Utilisation des ressources ORALOG (Tell Me More) au moyen de la plate forme ARCHE.
- ⇒ 2 UE de communication en langue anglaise, dans chaque année du master (ME 7.14 et ME 9.12).

Quel est le type de validation mis en place (certification.....)

Les étudiants s'inscrivent dans la procédure de certification du CLES niveau 2^{ème} degré mise en place par l'Université Paul Verlaine-Metz et l'Université Nancy2, établissement en charge de l'organisation des épreuves du CLES pour Nancy-Université.

IV-6 STAGE (S)

Préciser l'organisation (semestre, durée).

Année / Spécialité / parcours	Semestre	Durée du stage (en semaines)
<i>M1 Stage de pratique accompagnée</i>	7	<i>Au moins 3 semaines (ou au moins 54h en stage continu sur 3 semaines)</i>
<i>M2 Stage en responsabilité</i>	10	<i>Au moins -6 semaines (ou au moins 54h en stage « filé » sur 9 semaines)</i>

Comment s'effectue la recherche des stages ?

En accord avec le groupe de pilotage académique sur la maîtrise des métiers de l'enseignement et en concertation avec l'équipe pédagogique, l'organisation des différents stages est prise en charge par un groupe de travail comprenant l'IUFM de Lorraine, les corps d'inspection et des représentants des équipes pédagogiques du master, en charge de l'accompagnement des stages. Ainsi, les lieux de stage potentiels concernent l'ensemble des établissements scolaires du second degré de l'Académie de Nancy-Metz. Néanmoins, et pour assurer à ce dispositif sa place dans le cadre de la formation professionnelle des futurs enseignants, le choix des lieux de stage tiendra compte de la qualité des conditions d'accueil des étudiants, et notamment le suivi par un tuteur expérimenté. A cet effet, un rapprochement s'effectuera avec les services rectoraux, et en particulier avec les corps d'inspection de l'Education Nationale, pour le choix et la mise en œuvre de ces stages.

En ce qui concerne les lieux possibles de stage pour l'enseignement adapté, un réseau de conventions existe déjà entre la licence APA-Santé de la Faculté du Sport et la licence APA-Santé du département STAPS de Metz et l'ensemble des institutions des professionnels du handicap. Les partenaires engagés dans la formation permettent l'accueil en stages, le suivi des étudiants. Ils sont rattachés au Ministère de la Santé, de l'Education Nationale, de la Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative. Les publics concernés sont : les personnes souffrant de déficience mentale, physique et sensorielle, de maladies organiques et psychiques ou les personnes en rupture sociale.

A ce jour, au nombre des structures partenaires et des personnes-ressources susceptibles d'accueillir des étudiants :

Nom, adresse des établissements	intervenant
<i>Institut des Jeunes sourds de la Malgrange - 2 rue Joseph Piroux 54140 JARVILLE-LA-MALGRANGE</i>	<i>Monsieur FELLER</i>
<i>Hôpital d'enfants CHRU de Brabois - Unité de Psychiatrie de l'adolescent et de l'enfant 6 rue du Morvan 54511 VANDOEUVRE-LES-NANCY</i>	<i>Mademoiselle HERBINET</i>
<i>GEIST 21 - 16 avenue du Maréchal Juin 54000 NANCY</i>	<i>Melle HAUTY Caroline</i>
<i>I.M.E J.B. Thiery - 13 rue de la République 54320 MAXEVILLE</i>	<i>Mr MOURY Fabrice</i>
<i>IME. de Flavigny-sur-Moselle - Office d'hygiène sociale - 46 rue du Doyen Parisot 54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE</i>	<i>Madame THOMAS Monsieur LEMOINE</i>
<i>Centre pour déficients visuels de Santifontaine - 8 rue de Santifontaine 54098 NANCY Cedex</i>	<i>Monsieur ADAM Madame PINTORE Monsieur CAMUS</i>
<i>Centre de réadaptation de Lay Saint Christophe - 4 rue du Professeur Montaut 54690 LAY SAINT CHRISTOPHE</i>	<i>Monsieur GANIS Monsieur LEBRAVE</i>
<i>Centre Psychothérapique de Nancy - 1 rue du Dr Archambault 54521 LAXOU</i>	<i>Monsieur GOMAR Monsieur MAUCOTEL</i>
<i>Centre Equestre "Le Patureau" - 3 rue de L'Abbaye 57590 ORIOUCOURT</i>	<i>Madame LUTZ</i>
<i>E.R.E.A.de Flavigny - 1 route de Mirecourt 54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE</i>	<i>Madame DARDENNE Monsieur COLLET Monsieur LAVISSE</i>
<i>Centre de réadaptation fonctionnelle pour enfants - 46 rue du Doyen Parisot 54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE</i>	<i>Monsieur POULET Madame ARGENTON</i>
<i>Handisport du Grand Nancy - 35 rue Lionnois 54000 NANCY</i>	<i>Madame LITRICIEN Monsieur MASSON</i>
<i>ALAGH - Avenue Pinchard 54100 NANCY</i>	<i>Madame DIEZ</i>
<i>Centre social Jolibois - 4 avenue du Général Mangin 54000 NANCY</i>	<i>Monsieur STEINMETZ</i>
<i>Institut Médico-Educatif R. CAREL - 1 rue Eugène Bergié 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY</i>	<i>Monsieur ROEMER</i>
<i>Centre Médical Diététique 'Alumnat - Rue des Moulins 57160 SCY-CHAZELLES</i>	<i>Madame MONASSO- BECKER</i>
<i>Maison du XXIème siècle - 57 rue de la Prairie 88100 SAINT-DIE</i>	<i>Monsieur TIHAY</i>
<i>EREA - Pré aux Saules</i>	<i>Monsieur EVRARD</i>

52130 WASSY	
RESPAD - 16 rue Jean Joseph Labbé 54730 GORCY	Monsieur SERRANO
Association Sainte Camille - Institut Médico-pédagogique de la forêt de Haye 54840 VELAINE-EN-HAYE	Monsieur CHASSIGNEUX
CRFA - 36 route de Warcq 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	Monsieur HAUVY
Club du Sport Adapté - 6 rue des Clairons 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT	Monsieur GIOVANACCI
Ecole des Grands Jardins - 23 rue Emile Gonot 55170 ANCERVILLE	Madame LERECH Lydie
C.A.E. de Nancy - 34 rue Emile Coué 54000 NANCY	Monsieur ROUSSEL
REHAZENTER : 1, rue André Vésale L-2674 Luxembourg	Olivier HANUS
Fédération des Séniors de Moselle - 8, rue de la garde 57000 Metz	Angélique CICOLARI

Enfin, les éléments de la mise en œuvre des stages font l'objet à la fois d'une convention tripartite administrative (université, structure d'accueil, étudiant) et d'un contrat relatif aux modalités institutionnelles et pédagogiques de l'accueil et de l'implication de l'étudiant.

Qui assure le suivi des stages ? Selon quelles modalités ?

- Valorisation des stages ;

Comme demandé par le groupe de pilotage académique (cf. III.1), **des ateliers d'analyse de pratique** spécifiques aux semestres 7 et 10 (cf. fiches UE 7.20 et UE 10.30, partie « expérience professionnelle ») permettent aux étudiants de mettre en œuvre un réel travail d'alternance. La prise en charge de ces ateliers est réalisée par des enseignants de l'IUFM qui sont déjà engagés dans ce type de mission, et par des enseignants des deux structures STAPS d'accueil (UFR STAPS de l'Université Henri Poincaré-Nancy1 et le département STAPS de l'Université Paul Verlaine-Metz) enseignants impliqués dans un dispositif de même nature, au sein de la troisième année de la Licence STAPS.

- Suivi des stages ;

Il sera assuré par deux catégories de personnels :

- **des tuteurs « conseillers pédagogiques »** issus du milieu professionnel où se déroulent les stages. A ce propos, un groupe de travail associant les corps d'inspection, des représentants du service formation de l'IUFM de Lorraine en charge de la mise en place d'un guichet unique des stages et des responsables de l'accompagnement des stages en M1 et M2, sera chargés de la détermination des lieux et des tuteurs des stages.
- **des enseignants « référents »** (tuteurs universitaires). Chaque étudiant sera suivi par un enseignant qui sera chargé de préparer la mise en stage et de l'accompagnement durant la période prévue. Son activité de conseil se réalisera en étroite collaboration avec le tuteur professionnel. Par souci de cohérence et qualité de la formation en alternance, ces enseignants seront ceux qui prennent en charge les ateliers d'analyse de pratique. A cet effet, un effort tout particulier sera fait dans la taille des effectifs de chaque groupe qui ne dépassera pas 8 étudiants.

- Modalités ;

Deux modalités structurent le suivi des stages :

- Pour les tuteurs professionnels, le suivi des étudiants est organisé par la présence quotidienne du tuteur au cours du stage (stage de pratique accompagnée et en « responsabilité ») à laquelle s'ajoutent des moments de bilans réflexifs ;
- Pour les enseignants référents, deux visites par période de stage et par étudiant (M1 et M2) prolongent le travail d'alternance. Pour chaque étudiant, la deuxième visite pourra se faire sous forme d'un moment de bilan commun avec le tuteur professionnel et l'enseignant référent.

Indiquer le pourcentage d'étudiants susceptibles d'effectuer un stage à l'étranger dans un organisme public ou privé ?

10 %

Dans quels types d'établissements (organismes, industries...) les stages peuvent-ils être effectués ?

- ⇒ *Les établissements publics et privés de l'enseignement du second degré (collèges, lycées, EREA) ;*
- ⇒ *les instituts médico-éducatifs (IME) qui accueillent les enfants et les adolescents atteints de déficiences mentales ;*
- ⇒ *les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) qui accueillent les jeunes souffrant de troubles de la conduite et du comportement ;*
- ⇒ *les établissements pour polyhandicapés qui s'adressent aux enfants et adolescents présentant des handicaps complexes, à la fois mentaux et sensoriels et/ou moteurs ;*
- ⇒ *les instituts d'éducation sensorielle (handicaps auditifs et visuels) ;*
- ⇒ *les établissements pour enfants et adolescents présentant un handicap moteur sont souvent appelés Instituts d'Education Motrice (IEM) ;*
- ⇒ *laboratoires de recherche.*

Comment est évalué le stage ?

Deux évaluations sont menées :

- ⇒ *Une évaluation concernant la réalité et la qualité de l'implication du stagiaire dans la structure d'accueil et dans l'équipe de projet. Cette évaluation est menée par le tuteur professionnel au moyen d'une fiche d'évaluation (cf. annexes 5 et 6)*
- ⇒ *Une évaluation concernant la capacité à rédiger un rapport réflexif (première année du Master) et un mémoire thématique qui pourra prendre la forme d'un **mémoire professionnel** (deuxième année du Master). Les deux documents feront l'objet d'une soutenance. Cette seconde évaluation est gérée par les responsables des stages qui réunissent un jury de soutenance et d'appréciation du document écrit. Le tuteur professionnel peut siéger dans le jury à l'invitation du responsable.*

A l'issue des évaluations, le groupe de travail en charge de la mise en stage des étudiants produira un bilan concernant les compétences acquises par les étudiants et les modalités de mise en stage (choix des lieux et des tuteurs, conditions de collaboration avec les enseignants référents). Les éléments issus de ce bilan viendront alimenter les travaux du conseil de pilotage du master (cf IV-4).

IV-7 PASSERELLES

Préciser, dans le cadre de l'offre globale de formation de l'établissement, les passerelles et les modalités qui les rendent possibles,

- *permettant à des étudiants issus d'autres formations d'entrer dans la mention de Master avec validation d'un certain nombre de crédits ECTS ;*
- *permettant à des étudiants ayant validé une partie seulement des crédits de la mention de Master d'obtenir un autre diplôme.*
- **Entrée dans la mention**
 - ⇒ *Master 1 « Métiers de l'Education et Formation », Nancy-Université, passerelle vers le M2 (titulaire d'une licence STAPS)*
 - ⇒ *Master 1 « Conduite de projet et développement des territoires » (spécialité, « conduite de projet en sport, santé et société »), Nancy-Université, passerelle vers le M2 (titulaire d'une licence STAPS).*

- Obtention d'un autre diplôme

- ⇒ *Master co-habilité Université Nancy2 et Université Louis Pasteur Strasbourg, mention Sciences de l'Education, Passerelle vers le M2*
- ⇒ *Master « Métiers de l'Education et Formation » Nancy-Université et Université Paul Verlaine-Metz, passerelle vers le M2.*
- ⇒ *Master « Conduite de projet et développement des territoires » Nancy-Université, passerelle vers le M2.*

IV-8 CONDITIONS D'ACCES

Indiquer les conditions d'accès ou les modalités de recrutement et/ou d'admission retenues

Candidature par internet, soit sur le site central de Nancy-Université, soit sur le site de l'Université Paul Verlaine-Metz.

- En Master 1^{ère} année

- ⇒ *Candidature de droit pour les étudiants titulaire de la licence STAPS.*
- ⇒ *Candidature examinée par l'équipe de formation, puis jury de validation des acquis pour les candidats en reprise d'études.*

- En Master 2^{ème} année

- ⇒ *Entrée de droit pour les titulaires du M1 STAPS.*
- ⇒ *Admission après avis d'un jury d'admission pour les étudiants issus d'autres mentions de master et d'autres formations, y compris à l'étranger.*
- ⇒ *Candidature examinée par équipe pédagogique, puis jury de validation des acquis pour les candidats en reprise d'études et les professionnels de l'enseignement d'activités physiques ou du Sport.*

Pour l'entrée en deuxième année du master et à côté du descriptif précis des attendus et des contenus du master disponible sur le site WEB du diplôme, la commission prévue à cet effet proposera un entretien à chaque étudiant demandeur. Il permettra de faire un bilan de compétences puis d'analyser l'adéquation entre le projet professionnel personnel et le niveau de possession des pré-requis souhaités.

IV-9 JURY

Conformément aux dispositions prévues par le code de l'éducation et notamment par l'article L.613-1, il appartient au Président de l'Université d'arrêter chaque année, avant le début des examens, la composition et la présidence des jurys de diplômes et commissions pédagogiques.

Dans le cadre des diplômes cohabilités, un seul et même jury est arrêté conjointement par les présidents des universités concernées.

- Composition

Le jury d'examen du master est composé :

- ⇒ *du responsable de la mention du master (président du jury) ;*
- ⇒ *du responsable de l'équipe pédagogique de la première année ;*
- ⇒ *du responsable de l'équipe pédagogique de la deuxième année ;*
- ⇒ *du correspondant de l'Université Paul Verlaine-Metz ;*
- ⇒ *du correspondant de l'Université Henri Poincaré-Nancy1 ;*
- ⇒ *du responsable du suivi et de l'accompagnement des stages de la première année ;*
- ⇒ *du responsable du suivi et de l'accompagnement des stages de la deuxième année.*

- Modalités de compensation et de passage M1/M2

*Les modalités de compensation et de passage M1/M2 de ce master s'inscrivent dans la **conformité des règles communes** définies par l'Université Henri Poincaré-Nancy1 et de l'Université Paul Verlaine de Metz (annexe 3).*

Pour la certification de compétences en Anglais, l'obtention de l'UE d'anglais ME 7.14 obtenu sans compensation, validera le niveau C1. Pour l'acquisition des compétences en informatique (niveau C2i2e), la formation est prise en charge à ce jour par l'IUFM de Lorraine, dans le cadre de l'année de stage du professeur stagiaire, tel que défini par la circulaire n° 2005-222 du 19 décembre 2005.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Description des Unités d'Enseignement (fiches UE)

ANNEXE 2 : Curriculum vitae des responsables de mention et de spécialités

ANNEXE 3 : Règles générales des modalités de contrôle des connaissances

ANNEXE 4 : Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles

ANNEXE 5 – Fiche d'évaluation des stages M1 par les tuteurs

ANNEXE 6 – Fiche d'évaluation des stages M2 par les tuteurs

ANNEXE 7 – Lettres de soutien

ANNEXE 8 – Collaboration internationale